

TARIFS LOCATION CENTRE SOCIOCULTUREL D'ORVAL

01/01/2021			PRIVÉS		
	Capacité			Commune	Hors commune
	L'ensemble du Centre Socioculturel Caution 1000€ Caution "ménage" 200€ Caution "tri sélectif" 25 €	Spectacle 500 pers repas dansant 300 pers		425 m ²	1/2 jour
1 jour	360.00		690.00		
jour suppl.	180.00		345.00		
Cafétéria et Salle Sully Caution 400€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	45 à 50 pers	45 et 52 m ²	1/2 jour	80.00	136.00
1 jour			160.00	272.00	
jour suppl.			80.00	136.00	
Cafétéria ou Salle Sully Caution 300€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	50 pers	45 ou 52 m ²	1/2 jour	50.00	85.00
1 jour			100.00	170.00	
jour suppl.			50.00	85.00	
Cuisine Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €			Forfait	25.00	25.00
Salle Condé (indépendante) (avec WC privatif) Caution 300€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	30 pers	30 m ²	1/2 jour	50.00	85.00
1 jour			100.00	170.00	
jour suppl.			50.00	85.00	
L'ensemble du Centre Socioculturel Caution 1000€ Caution "ménage" 200€ Caution "tri sélectif" 25 €	Spectacle 500 pers repas dansant 300 pers	425 m ²	Forfait mariage uniquement (vendredi 14h, samedi et dimanche)	400.00	800.00
Caution location matériels sono, micro et écran			1200.00	1200.00	

01/01/2021			ASSOCIATIONS				
	Capacité			Bal - Thé dansant Manifestation dansante		Toute autre manifestation	
	Commune	Hors commune		Commune	Hors commune		
L'ensemble du Centre Socioculturel Caution 1000€ Caution "ménage" 200€ Caution "tri sélectif" 25 €	Spectacle 500 pers repas dansant 300 pers	425 m ²	1/2 jour	50.00	175.00	25.00	100.00
1 jour			100.00	350.00	50.00	200.00	
jour suppl.			50.00	175.00	25.00	100.00	
Cafétéria et Salle Sully Caution 400€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	45 à 50 pers	45 et 52 m ²	1/2 jour	/	/	15.00	60.00
1 jour			/	/	30.00	120.00	
jour suppl.			/	/	15.00	60.00	
Cafétéria ou Salle Sully Caution 300€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	50 pers	45 ou 52 m ²	1/2 jour	/	/	10.00	40.00
1 jour			/	/	20.00	80.00	
jour suppl.			/	/	10.00	40.00	
Salle Condé (indépendante) (avec WC privatif) Caution 300€ Caution "ménage" 100€ Caution "tri sélectif" 25 €	30 pers	30 m ²	1/2 jour	/	/	10.00	70.00
1 jour			/	/	20.00	140.00	
jour suppl.			/	/	10.00	70.00	
Caution location matériels sono, micro et écran				1200.00	1200.00		

Pour les associations de la commune : uniquement caution "ménage" et "tri sélectif"

Autres précisions

<u>Cours non payants</u> : musique, langues étrangères, informatique,... :	Gratuit
<u>Cours payants au centre socioculturel</u> : Tai Chi Chuan, danse, country, musique,... :	Gratuit
<u>Cours payants dans la salle de gymnastique</u> : Hip Hop,...	Gratuit
<u>Occupations régulières des salles municipales par les associations locales</u> : Belote Orvalienne, Tarot, Atout Coeur, LSR, chorale, tennis de table :	Gratuit
<u>Gendarmerie Nationale - Sapeurs Pompiers - JSP - entreprises locales</u> : (frais de fonctionnement) - (Institution et pas en nom propre)	Forfait 100€
<u>Paroisse</u> :	1 gratuité par an
<u>Réunions préparatoires de manifestations</u> :	Gratuit pour les associations d'Orval
<u>Assemblée générale</u> :	Gratuit pour les associations d'Orval
<u>Personnel communal, CCAS et membres élus au Conseil Municipal</u> :	
(Ne concerne pas le conjoint, les enfants majeurs, les parents et autres membres de la famille de l'intéressé)	L'ensemble : 180.00€ Cafétéria + Salle Sully : 80.00€ Salle Sully : 50.00€ Cafétéria : 50.00€ Salle Condé : 50.00€
<u>Occupations de CSC sur plusieurs jours consécutifs</u> : Orval Braderie (car bénéfices reversés aux oeuvres sociales)	Gratuit
<u>Conditions de location à privé de la commune</u> : Mariage : 1 des mariés ou 1 des parents doit résider sur ORVAL Communion : le communiant ou 1 des parents doit résider sur ORVAL Baptême : les parents de l'enfant ou 1 des grands-parents doivent résider sur ORVAL Repas familial : l'intéressé doit résider à ORVAL Départ en retraite : l'intéressé doit résider à ORVAL	
<u>Tarifs pour les écoles d'ORVAL</u> :	Gratuit
<u>Tarifs pour les écoles hors communes</u> : (Installation de l'estrade par le personnel communal)	Forfait 100€

La commune est prioritaire en ce qui concerne les périodes de location (élections,...). En cas de besoins impératifs (réquisitions en tous genres, catastrophes naturelles,...) cette dernière peut, en concertation avec les intéressés, annuler la location.

Tarifs applicables au 01/01/2021 et révisables chaque année.